L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 AOUT 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & C°.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout abonnement considérable dans l'année [illegible] comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour annonces.—Les artisans et [illegible] ... $60 ... [illegible]

[illegible]

Les ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] l'attention du public à des ventes d'immeubles [illegible] articles signés par des passagers, les annonces de [illegible] devront payer autant des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle [illegible] pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront [illegible] au prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que l'insertion n'ait été payée d'avance, ou [illegible].

THEATRES et autres en traits ouverts pour l'annuelle, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces pendant la saison des plaisirs paieront $150.

ANNONCES de candidats aux emplois publics de nature politique, paieront double d'avance.

AVENDRE—Le steamboat OSCEOLA fortement construit, avec sa machine à vapeur, appareils et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à
L. V. HUBBARD & Co.
3 août 35 Tchoupitoulas

CABOTAGE.

MALLE DES ETATS UNIS.

PAQUEBOT DU BAYOU SARA.
Le bateau-à-vapeur BRILLIANT, sur pendant deux semaines ses voyages [illegible] ... Pendant ce temps le [illegible] à vapeur ST. LANDRY prendra sa place [illegible] 28 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WM. H. AVERY, 58 Gravier.

POUR LES ATTAKAPAS. Le bateau à vapeur, bien connu, LEVI WELCH [illegible] Fuller, est [illegible] au bout de la rue Bienville, à midi, pour [illegible] Franklin, Patterson [illegible] Bas Berwick, [illegible] les [illegible] à bord ou à JOHN HALL, 1 Front Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le bateau [illegible] NARRAGANSETT capitaine John Pierce, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, vendredi, 30 courant, [illegible] A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 Poydras

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le steamer GENL MORGAN, capitaine Gordon partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, aujourd'hui 28 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 Poydras.
N. B. Le Genl. Morgan, tirant peu d'eau, n'éprouvera aucun retard par la baisse des eaux de la rivière Ohio.

PAQUEBOT [illegible] ET STEAMER MALLE DES ETATS UNIS.
Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sara.

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Swon, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte désignée ci-dessus, à commencer le 1er septembre prochain pour toute la saison d'automne et celle d'hiver. [illegible] arrangements [illegible]
Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine par le passé jusqu'à l'époque où seront [illegible]
W. H. AVERY, 58 Gravier.

POUR GRAND GULF, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ—Le [illegible] EDNA [illegible]
L. V. HUBBARD & Co.
9 Tchoupitoulas

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.
Vis-à-vis la Place d'Armes.
Réduction à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis le point du jour jusqu'à 8 heures du soir et les dimanches [illegible] jusqu'à neuf.
Les pères ou mères de famille qui voudront traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront [illegible] la plus grande sécurité, les bouilloires [illegible] soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.
Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux [illegible] pour aller à la chasse le pourront sans [illegible] les wharfs sur les deux rives étant d'un niveau égal.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents
Un cheval et [illegible]	[illegible]
Un cheval et un cabriolet,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Deux chevaux et une voiture	[illegible]
Un cheval et un char,	75

Pour les chars de planteurs, les dimanches, 50
21 mars 1844.
ROBERT MURPHY

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—(Première occasion). Le superbe paquebot régulier CELIA, capt. [illegible], ayant une forte partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER
74 Camp.

POUR NEW YORK. Ligne de l'Union.—Le navire paquebot [illegible] ATALANTA, capt. [illegible], ayant une forte partie de son chargement engagé, [illegible] avec une bonne occasion aux expéditeurs. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à J. W. STANTON & Co.
Coin Tchoupitoulas et Lafayette.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand.—Le superbe paquebot régulier TRAD FERRY, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
T. TOBY & BOGERT.
70 Camp

POUR BOSTON.—La barque BASHAW, capitaine Haywood, a besoin de 100 balles de coton ou vers pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
HARROD, DARLING & Co.
49 Commune

POUR NEW YORK—Le paquebot MISS SHEPPARD [illegible] maintenant en chargement [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord [illegible]
HULLIN & WOODRUFF 80 Camp

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL. (Première occasion).—Le navire paquebot neuf, et de 1re classe, REPUBLIC, capitaine Jackson, ayant les 3/4 de son chargement [illegible] Pour fret de 400 balles de coton ou 3/4 [illegible] ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER, 74 Camp
ou à J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LONDRES—Le navire fin voilier, MEDFORD, capt. Wolburn, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé [illegible] Pour fret de 100 boucauts ou [illegible] ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
93 Commune.

POUR LA COROGNE—Le navire de première classe et fin voilier ANN, capitaine Hill, aura immédiatement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire fin voilier et de première classe, ATLAS, capit. Prince, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
GEO. GREEN & BRO. 52 Gravier

POUR LE HAVRE—Le navire A. L. AUSTERLITZ, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à
F. FERRET, 75 Toulouse.
31 juil.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier CHATHAM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
93 Commune

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA CRUZ et TAMPICO.—La goélette fin voilier VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Delvaille, ayant été [illegible], partira positivement [illegible] heures P. M. [illegible] pour les passagers [illegible]
A. CAPDEVIELLE, 75 Vieille Levée

POUR BALIZE HONDURAS ST. THOMAS ET OMOA. La goélette fine voilière ARGUS, capitaine Guiraud, partira positivement le 1er septembre. Pour fret ou passage, s'adresser chez
ABADIE & GRAS,
Vieille Levée No. 210

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,
Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté.

HIBERNIA	Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA	J. Hewitt.
CALEDONIA	E. G. Lott.
ACADIA	Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er février.
Caledonia	4 février	1er mars.
Acadia	4 mars	1er avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax, 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.
Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.
S'adresser à JARVIS & ANDREWS,
8 janv 7, Canal Row, Nouvelle-Orléans.

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres,
Connaissemens, Blancs de Notaires,
Cartes d'annonces et autres,
Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES.

Nouvelle-Orleans:

MERCREDI MATIN, 28 AOUT 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—	JACQUES TOUTANT,
2d "	ZENON CAVELIER,
3e "	GEORGE B GUION,
4e "	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e "	JACQUES DUPRE,
6e "	EDWARD SPARROW.

Assemblée Whig du 1er. District.

Les Whigs du premier district de la 1ère. municipalité sont invités à s'assembler au local du Clay-Club, encoignure Exchange Place et de la rue de la Douane, mercredi le 28 courant, à 7 heures du soir, pour choisir un candidat pour remplir la vacance occasionnée par la mort de M. J. Davis.

L'arrivée des nouvelles d'Europe nous force de remettre à demain la continuation des *Trois Mousquetaires.*

Les Dames de Baton Rouge, jalouses de contribuer pour leur part à l'éclat de la Convention Whig qui doit se réunir dans leur ville, ont résolu de préparer une magnifique Bannière qui sera offerte à la paroisse dont la Délégation sera la plus nombreuse. Toutes les paroisses de l'Etat voudront sans doute rivaliser de zèle pour obtenir un prix pareil.

Retraite de M. Tyler.—Son Excellence de hazard se retire décidément de la lice électorale; il s'est décidé à reporter sur M. Polk les magnifiques chances de sa candidature. C'est assurément bien du désintéressement de sa part, et l'on ne doit pas s'étonner de la joie qu'une si bonne nouvelle a répandue parmi les locofocos: l'alliance de M. Tyler donne à leurs candidats la certitude d'être battus par un millier de voix de moins.

ELECTIONS.

Indiana—La *Tribune* de New-York, donne des retours presque complets de cet Etat. Le Sénat se compose de 25 locofocos et de 25 whigs; à la Chambre on compte 53 whigs et 47 locofocos, ce qui donne jusqu'à présent aux premiers une majorité de six, qui ira sans doute à huit ou dix. En tout cas, les whigs emporteront la législature dans un vote réuni, ce qui assure l'élection d'un sénateur des Etats-Unis. Quant au vote populaire, le *Times* de Cincinnati accuse un gain de 1350 voix en faveur des whigs, dans un tiers environ de l'Etat. Il est probable que nos amis emporteront l'Etat en novembre par plus de 5000 voix. L'an dernier, le candidat locofoco pour gouverneur avait été élu par près de deux mille voix de majorité et les deux branches de la législature étaient locofoco. L'Indiana s'est donc transformé, et cette transformation s'est opérée sans grand effort. Que sera ce quand nos amis y déploieront toute leur activité.

Missouri—Nous n'avons rien de nouveau de cet Etat, et nous maintenons les chiffres que nous avons donnés hier d'après le *Missouri Reporter*; le *New-Era*, à l'aide duquel on a cherché à les contredire, est d'une date antérieure à la feuille à laquelle nous avons emprunté nos renseignements.

Boston.—Cette ville paraît être en proie en ce moment à une troupe d'incendiaires. Dans un seul jour, deux incendies, œuvres de la malveillance, ont éclaté sur deux points différens. Ils ont causé des pertes assez considérables.

Géorgie—Un grand incendie a éclaté le 19 courant à Macon. Un ilet tout entier dans lequel se trouvait la banque d'Ocmulgee, a été consumé par les flammes.

CHRONIQUE LOCALE.

Vol.—Dimanche, dans la soirée, des voleurs se sont introduits dans le magasin d'encan occupé par Mess. J. A. Beard & co et Mess. J. A. Bonneval & Labuzan. Après avoir fouillé dans tous les tiroirs des pupitres et dispersé les papiers, soit qu'ils aient entendu quelque bruit qui les ait effrayés, soit que leurs recherches aient été faites avec trop de précipitation, ils se sont retirés n'emportant qu'une trentaine de piastres environ, prises dans la caisse de Mess. Bonneval & Labuzan.

Cour des Recorders.—John Foley, alias Geo. Mc-Sherry, a été envoyé devant la Cour Criminelle, par le recorder intérim Caldwell, pour avoir été trouvé le soir dans la chambre de M. Dombhoe, rue Tchoupitoulas avec des armes et dans de mauvaises intentions.
H. Williams et English John doivent également répondre à la Cour Criminelle de l'accusation, portée contre eux, d'avoir commis de vol [illegible] de la Jose-fine, et Persita Lapiste d'avoir reçu ces objets.

Arrestations.—Wm. Purcell, Cecilia Purcell et Jas. O'Hara, ont été arrêtés par des officiers de la Seconde Municipalité, sous le soupçon d'être complices du meurtre de James Brown. Ils seront examinés ce matin devant le recorder Caldwell.
George Kabie et Jane Kable ont été arrêtés par la police de la Première Municipalité. Ils sont accusés d'avoir donné asile à un esclave marron. Relâchés sous cautionnement.

Accident.—Un ouvrier est tombé d'une échelle, hier, et est mort immédiatement—son crâne ayant été fracturé. Cette mort a été constatée par un jury d'enquête.

EUROPE.

ARRIVEE DE L'ACADIA.

Le navire à vapeur *Acadia,* capitaine Judkins, arrivé à Boston le 19 courant, à 3 heures, nous apporte des nouvelles de Liverpool et de Londres du 4, de Paris du 1er. courant et de Madrid du 25 juillet.

La question dominante est toujours la rupture inévitable entre la France et le Maroc; le gouvernement français a fait de son mieux pour éviter d'en venir à une guerre déclarée; mais la conduite des Marocains semble devoir lui forcer la main. Ses intentions toutes pacifiques n'ont eu jusqu'à présent pour effet que d'encourager les aggressions. Malgré la rude et sévère leçon qu'il avait donnée aux barbares dans les plaines d'Ouchda, le maréchal Bugeaud a été attaqué le 3 juillet, par les troupes Marocaines que commandait le shérif Sidi-el-Mamoun, de la famille royale. Ce chef n'en est pas à son coup d'essai avec les Français, et il était accompagné d'Ab-el Kader. Les Marocains font donc cause commune avec l'ennemi acharné de la France! Aussi le maréchal qui comprend tout ce qu'il y a de grave dans une pareille situation, a fait tous ses efforts pour s'emparer de l'Emir et punir ses alliés. Du 7 au 15 il a poussé dans le Maroc une expédition qui a été signalée par deux engagemens assez heureux; mais les difficultés du pays et la rareté de l'eau ne lui ont pas permis d'atteindre cette fois son but. Cependant cette expédition n'aura pas été sans influence; elle aurait, d'après les dernières nouvelles, décidé la soumission des tribus Arabes qui avaient cherché un refuge sur le territoire du Maroc.

Les assurances que le Cabinet Français ne manque pas de donner au cabinet Anglais, relativement au Maroc, ne paraissent pas tranquilliser l'opinion publique en Angleterre; et les accusations les plus vives sont lancées contre la France par la presse anglaise; parfois même quelques membres du Parlement se font les organes des inquiétudes de l'orgueil Britannique. On a grand'peine en Angleterre à accepter, à l'heure qu'il est, comme un fait définitif l'occupation de l'Algérie par les Français; il n'y a rien de surprenant si l'on redoute de les voir étendre leur domination, ou tout au moins leur suzeraineté sur le Maroc. N'est-ce pas un vol fait à l'Angleterre qu'une conquête qui n'est pas pour elle?

L'inquiétude, causée par l'affaire de Maroc, n'est cependant pas le grief le plus sérieux de l'Angleterre contre la France; il en existe un autre qui date de plus loin et qui vient de se réveiller plus vif que jamais. C'est l'occupation des îles Tahiti! En vain cette occupation a été désavouée; en vain l'amiral Dupetit-Thouars a été rappelé; en vain son successeur est parti avec des instructions pacifiques; la presse anglaise ne tient pas compte de toutes ces concessions; elle s'est indignée en apprenant l'arrivée de M. Pritchard, consul-missionnaire, qui avait organisé aux îles Tahiti la résistance contre les Français et que ceux-ci ont obligé de quitter l'île, en l'embarquant à bord d'un navire qui l'a porté à Valparaiso. Un pareil acte demande une éclatante réparation! Le gouvernement anglais en jugera-t-il de même, ou bien se contentera-t-il du blâme dont le ministère Soult-Guizot a déjà frappé le contre-amiral Dupetit-Thouars?

Les complications de la politique extérieure n'empêchent point la France et l'Angleterre de jouir à l'intérieur d'un repos et l'on pourrait presque ajouter d'une prospérité rare. La seconde de ces puissances a si peu de graves préoccupations qu'elle s'inquiète, comme d'un fait important, d'une invention qui rappelle la batterie sous-marine de Colt. La première présente un peu plus d'animation; elle se préoccupe toujours de la lutte entre l'Université et le Clergé qui vient de se ranimer à propos du rapport de M. Thiers; elle a eu à déplorer un triste épisode qui a marqué les fêtes de juillet; elle cause de remaniements ministériels, tout médisant de M. Guizot et de ses collègues; elle fait le bilan de la session législative qui se sont [illegible] dans les premiers jours de ce mois, et [illegible]

les récompenses qui viennent d'être décernées à l'industrie.

L'Espagne s'occupe de changemens ministériels et s'émeut parfois au bruit de quelque complot, vrai ou faux. La Prusse a été sur le point de perdre son roi par suite d'une tentative d'assassinat. Le Royaume de Naples assiste tranquillement à la condamnation et à l'exécution des auteurs de la tentative d'insurrection qui a eu lieu dans la Calabre Citérieure, vers le milieu du mois de mars. La Bohême a été affligée par quelques troubles qui n'ont rien de politique. Les autres pays de l'Europe ne nous fournissent rien à mentionner. L'Indoustan est rentré momentanément dans le repos.

ANGLETERRE.

La moisson sera abondante cette année et sera faite de bonne heure. Les nouvelles qui arrivent des divers comtés sont des plus favorables sur la situation et sur la richesse des produits. En outre l'activité règne dans les districts manufacturiers et l'argent est abondant. Rarement il s'est présenté une saison dont l'ensemble fut aussi satisfaisant.

—Une expérience qui ressemble beaucoup à celle de la batterie sous-marine de Colt a été faite le 20 juillet dans la rade de Brighton; seulement elle a plus complètement réussi et causé une sensation extraordinaire. Un trois-mâts, le John-O Gaunt, a été détruit entièrement par un appareil sous-marin de l'invention du capitaine Warner; et cette destruction a présenté un admirable spectacle.

"Lorsque les préparatifs eurent été terminés, dit un journal, un grand silence se fit parmi les spectateurs attentifs; chacun attendait avec un anxiété quel serait le résultat de cette expérience annoncée depuis si long-tems. Tout-à-coup le John O Gaunt parut enveloppé de fumée, et son grand mât sauta comme une fusée, perpendiculairement à son pont. Le seul bruit produit par l'explosion était celui des bordages qui se brisaient. Deux minutes et demie après avoir été frappé par le projectile du capitaine Warner, le navire donna de la bande et coula. Ce que nous avions pris pour la fumée qui entourait le malheureux trois-mâts, n'était en réalité que de l'eau lancée dans les airs en haute colonne. Bien que le navire fût englouti, chacun des spectateurs regardait encore; on ne pouvait croire au spectacle qu'on avait sous les yeux, et l'on se demandait par quelle magie, par quel coup de foudre ce trois-mâts, qui tout à l'heure se dirigeait sain et sauf vers le port, venait en un instant de s'abîmer et de voler en éclats?"

—Le parlement approche de la fin de la session, et les séances offrent peu d'intérêt.

—Les affaires du Maroc et surtout celles de Taiti préoccupent vivement la presse et l'opinion publique. Nous donnons aux nouvelles de France quelques renseignemens sur ce qui s'est passé dans cette dernière île. Les journaux anglais s'indignent fort contre les usurpations des Français, mais ils ne font guère que répéter les quelques détails que nous avons empruntés récemment à une correspondance directe publiée par le *National Intelligencer* de Washington.

—On lit dans un journal anglais: —Nous apprenons que les dispositions pour la visite du roi Louis-Philippe à la reine Victoria sont presqu'entièrement terminées. Le roi et la famille royale se rendront de Neuilly au château de Bizy aussitôt après la clôture de la session; de là ils se rendront au château d'Eu, où ils arriveront à la mi-août. Le roi restera au château d'Eu jusqu'au 12 ou 15 septembre. Il s'embarquera au Tréport pour l'Angleterre, quoique le jour de l'embarquement ne soit pas fixé, l'heure l'est déjà pour que le roi puisse arriver de bonne heure à Portsmouth; il quittera Tréport à onze heures du soir. Il passera dans un instant à vapeur et sera escorté par trois bateaux à vapeur et trois vaisseaux de ligne. Le roi sera reçu à Portsmouth par toute la marine qui y stationne, avec tous les honneurs dûs au roi des Français. Il partira sur-le-champ pour Windsor par le chemin de fer de Londres, sud ouest, à la station la plus voisine de Windsor. Des carosses de la reine prendront S.M. seule pour la conduire à destination. On dit que le roi Louis-Philippe ne visitera pas Londres. Il ne restera que cinq jours à Windsor, et il rentrera dans son royaume par Portsmouth et Tréport. Il ne sera absent de France que huit jours.

—Le vaisseau Magnet, arrivé tout récemment de Sydney, nous a apporté de tristes nouvelles, dit le *Morning Advertiser:* "Le brick Jones, qui était parti de Londres au mois de septembre pour prendre aux îles de la Mer un chargement de bois de santal et des écailles de tortue, a touché sur un récif devant Calédonia, et tout l'équipage a été massacré par les naturels, à l'exception de deux hommes. Un autre navire, le baleinier Two Sisters (les Deux Sœurs), avait subi le même sort quelque temps auparavant. Un marin s'étant permis des libertés avec la femme d'un naturel, tout l'équipage a été massacré. Depuis deux ans, trois vaisseaux ont été détruits dans ces parages et plus de cinquante personnes sont tombées sous les coups des insulaires."

MAROC.

Les Marocains paraissent n'avoir pas profité de la leçon que le maréchal Bugeaud leur a donnée à Ouchda; ils n'ont pas craint de tenter de nouvelles aggressions. Il a fallu que le commandant général les battit le 3 juillet et fit du 7 au 15 du même mois une expédition sur le territoire de l'empire. Voici sur ces évènements quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt.

"Le général marocain, mis en fuite dans l'affaire du 13 par le général Bugeaud, fut forcé de se retirer et nous céda la place, ce qui nous permit d'occuper Ouchda sans tirer un coup de fusil. Dans sa retraite, ce chef recruta des renforts assez nombreux et revint sur ses pas, croyant pouvoir, avec ces nouvelles troupes, nous battre, et ce qui augmentait encore sa confiance, c'est qu'il crut que nous battions en retraite, puisque nous avions abandonné Ouchda.

"Non loin de cette ville, l'armée marocaine composée de 4,000 cavaliers et de 5 ou 6,000 fantassins, dans les rangs desquels se trouvait, dit-on, Abd-el-Kader, est venue fondre avec impétuosité sur notre colonne. Devant des forces aussi considérables, le maréchal Bugeaud dut suivre les mêmes dispositions qu'il avait prises dans l'affaire du 15. Il simula donc une retraite, et lorsqu'il jugea le lieu et le moment favorables, il rassembla ses bataillons, fit volte-face et tomba sur les Marocains, qui ne purent résister à la vigoureuse charge de nos troupes. L'ennemi a laissé bon nombre de morts sur le champ de bataille. La fatigue seule a empêché nos soldats de rendre la victoire aussi complète que nous l'aurions désiré. Notre cavalerie a poursuivi les fuyards jusqu'à la nuit."

Le rapport du maréchal Bugeaud, complète le récit de cet engagement:

"Le maréchal était campé sur l'Ourd-Isley; le camp marocain, qui était à deux lieues de là, vint s'établir au devant de lui, à deux portées de canon. Quelques éclaireurs ennemis tirèrent sur nos avant-postes, sans qu'on ripostât. On apprit, en même temps, que les Marocains avaient reçu un renfort de 1,200 hommes de cavalerie, sous les ordres du shériff Mamoun, et de 1,000 hommes d'infanterie, commandés par Hamida, ancien kaïd d'Ouchda.

"Ce matin (le 3), dit le maréchal Bugeaud, de très bonne heure, je me retirai en très bon ordre de combat, contre la cavalerie. Les éclaireurs de l'ennemi engagèrent bientôt le feu avec mon arrière-garde; ces cavaliers, tirailleurs, furent successivement renforcés et formèrent bientôt un grand arc de cercle, qui embrassait une partie de ces échelons de droite et de gauche; le gros des troupes de l'ennemi s'avançait lentement; on ne paraissait pas décidé à combattre; on aurait voulu, à ce qu'il paraissait, nous faire un accompagnement peu sérieux, qu'on aurait célébré comme une victoire.

"Quand je m'arrêtais, l'ennemi s'arrêtait aussi. Ce manège a duré pendant une lieue et demie. Ne voulant pas laisser aux Marocains un avantage moral dont ils auraient tiré un grand parti auprès de leurs co-religionnaires, je me suis décidé à prendre l'offensive, et bientôt nous avons poussé devant nous tous ces cavaliers indisciplinés.

"Ils n'ont montré aucune audace, tout le monde a remarqué qu'ils étaient beaucoup moins hardis que dans les deux premiers combats. Quelques-uns de nos tirailleurs ont été seuls engagés avec eux. Cependant, nous avons trouvé l'occasion de faire quelques bons coups d'obusiers de montagne. Arrivé à hauteur du camp que j'avais quitté le matin, on a cru voir leur infanterie en retraite sur la rive gauche de l'Oued-Isly; je n'ai plus hésité, alors, à faire sortir ma cavalerie.

"Celle de l'ennemi avait été tellement dispersée par notre mouvement offensif, que son nombre supérieur n'était plus à redouter. Cependant, j'ai appuyé nos chasseurs et nos spahis avec la plus forte partie de l'infanterie sans sacs; l'autre partie est restée pour garder les bagages et les sacs. La charge de notre cavalerie a dépassé Ouschd, que nous avons laissé sur notre gauche. Elle n'a trouvé que des cavaliers fuyant devant elle dans tous les sens. On en a tué quelques-uns, on a pris quelques chevaux; mais on n'a pas trouvé d'infanterie.

"Premier post-scriptum.—J'oubliais de vous dire que la force de l'ennemi au combat d'aujourd'hui était d'environ 4,000 cavaliers, dont 3,000 réguliers. Son infanterie était fort loin derrière, on n'a pu l'engager.

"On assure qu'Abd-el-Kader était présent au combat.

"Deuxième post-scriptum.—Je viens d'acquérir la certitude qu'Abd-el-Kader était présent au combat."

L'importance de cette troisième aggression des Marocains, sous le commandement d'Abd-el-Kader, n'échappera à personne.

—On lit dans la Sentinelle de la Marine du 19 juillet:

"Nous avons des nouvelles d'Oran du 14 juillet. Le bâtiment à vapeur Grégeois, qui nous les apporte, a pris aussi la correspondance de Gibraltar et d'Algésiras du 10, et celle de Tanger du 7, dont nous allons donner le résumé.

"M. le gouverneur-général Bugeaud était toujours en pourparler avec les représentans de l'empereur du Maroc. Les négociations prenaient un caractère pacifique et tendaient à leur fin.

"M. le prince de Joinville était à Algésiras, en croisière, attendant l'issue des négociations. Pour ne donner lieu à aucun prétexte, le prince n'a pas voulu conduire notre escadre à Tanger. Ayant appris en même temps la prochaine arrivée d'une flotte anglaise, le prince de Joinville s'est empressé de se mettre en communication avec le représentant de la Grande-Bretagne à Gibraltar, pour demander que cette flotte ne vint pas mouiller à Tanger et exercer ainsi la moindre influence sur les négociations entamées. Le gouverneur anglais a fait droit à cette exigence, et les vaisseaux de sa nation resteront mouillés à Gibraltar. Un bâtiment léger a été même expédié du dit port pour aller au-devant de l'amiral anglais et l'inviter à conduire son escadre à Gibraltar.

"Toute notre correspondance s'accorde à dire que la plus parfaite tranquillité règne sur la frontière [illegible]

ques-uns ajoutent, sans entrer dans des détails, que le maréchal Bugeaud a obtenu la plupart des concessions qu'il avait demandées et qui nous font espérer une issue prochaine et toute pacifique."

—Une lettre d'Oran, à la date du 12 juillet, publiée par le Toulonnais, contient ce qui suit:

"Aucun engagement n'a eu lieu à la frontière depuis le 3 juillet. Dans cette dernière affaire, il a été impossible, ainsi que je vous l'ai annoncé, de faire éprouver de grandes pertes aux Marocains, ceux-ci ayant pris la fuite dès que nos troupes, après avoir feint une retraite, ont effectué un retour offensif. Cependant la cavalerie ennemie a été poursuivie à outrance, et l'infanterie n'a échappé à une destruction complète que grâce à des accidens de terrain.

"Après l'affaire du 3 juillet, M. le maréchal gouverneur s'est porté de nouveau dans la direction d'Ouchda, et les nouvelles de Djemman-Ghazaouet, en date du 10, annoncent qu'à cette date il était en avant d'Ouchda.

"M. le maréchal gouverneur, après l'affaire du 3 juillet, prévoyant sans doute que la présence d'Abd-el-Kader à la tête des troupes marocaines de la frontière allait donner une nouvelle activité à la guerre, a demandé des renforts. L'ordre vient d'être donné à cinq cents cavaliers du magzan de se disposer promptement à partir pour Tlemcen, d'où ils iront appuyer et rallier la colonne expéditionnaire aux ordres de M. Bugeaud.

"D'un autre côté, le 3e bataillon du 32e de ligne arrivé par terre de Mostaganem, va être dirigé aussi vers les frontières du Maroc, où se trouvent déjà les autres bataillons de ce régiment.

"On attend avec impatience les deux régimens de cavalerie qui nous sont annoncés de Port-Vendres.

"Tout, comme vous le voyez, est à la guerre; mais l'autorité fait de son mieux pour l'éviter, et c'est probablement ce qui donne tant de hardiesse à l'ennemi que nous sommes certains de battre dans toutes les rencontres. Il nous serait même bien facile de nous emparer des villes du Maroc. Mais l'autorité de l'empereur, déjà fort ébranlée, se trouverait complètement annihilée du moment que nos troupes occuperaient seulement la place de Fez, et alors Abd-el-Kader, avec l'appui caché ou ostensible des Anglais, commencerait une guerre de détail interminable. Tout ceci donne à réfléchir au gouvernement, et cependant il faut sortir d'une pareille situation."

—On lit dans les journaux du 25 juillet:

"Une dépêche télégraphique du 16, datée du bivouac de Sidi-Zau, annonce que le maréchal Bugeaud, provoqué par une nouvelle attaque des marocains, les a culbutés et poursuivis jusqu'à trois journées au-delà d'Ouschda. Il est rentré le 15 au camp de Lalla-Maghnia. Toutes les tribus offrant de se soumettre, même celles qui sont situées sur le territoire du Maroc."

—Un rapport du maréchal Bugeaud portant la date de Ouern-Bon Lurda, 15 juillet, raconte les faits indiqués par cette dépêche, elle explique la marche du maréchal dans le Maroc depuis le 7 jusqu'au 15, époque de son retour près de Lalla-Maghnia. Son but était de poursuivre non seulement les Marocains, mais aussi Abd-el-Kader et sa deyra, et de le forcer même à s'éloigner des Fontaines, à 12 ou 13 lieues à l'Ouest d'Ouchda.

Les troupes marocaines, en retraite, emmenaient avec elles de nombreuses populations, qui furent aperçues par nos troupes sur la route de Fez, à environ cinq lieues. Le 9, le maréchal campa sur le lieu où Abd-el-Kader se trouvait depuis près de deux mois. Le 11, il était dans les montagnes au-delà de Fis y. Le 12, deux escadrons de chasseurs et une partie de spahis eurent un vif combat à soutenir pendant plus de trois quarts-d'heure; le résultat fut la défaite de l'ennemi, qui laissa une trentaine de morts sur le champ de bataille. Nous eûmes un chasseur tué et trois autres blessés. On ne put les poursuivre plus loin, faute de renseignemens sur le pays.

Au retour, un combat fut bravement soutenu par quarante cavaliers seulement contre un parti ennemi qui les poursuivit près d'une heure avant de l'atteindre. L'ennemi perdit encore une quinzaine d'hommes. Le 13, les troupes françaises campèrent sur l'Oud-Beguer, et le 14, à Sidi-Yahie, à une lieue sud-est d'Ouchda.

Le bruit de l'arrivée du fils aîné de l'empereur avec des forces considérables s'accrédite toujours. On ne sait si c'est pour ramener la paix ou activer la guerre.

Tel est, en peu de mots, le résumé de rapport de M. le maréchal Bugeaud. Nous y ajouterons une lettre très intéressante de Gibraltar, 10 juillet, qui donne à penser que malgré les efforts généreux de l'Angleterre et la bonne volonté de M. Guizot de ne pas contrarier ses desseins, la guerre avec le Maroc sera bientôt inévitable.

"La question franco-marocaine, dit cette lettre, a eu de nombreuses variations, et elle s'est compliquée en peu de jours, de telle manière qu'il est aujourd'hui presque impossible qu'elle puisse avoir une solution amicale.

"M. Hay, consul général de S. M. britannique, est parti pour Maroc, et arrivé à Mogador le 29 du mois dernier. Il devait repartir pour Maroc le 3 juillet. Son voyage ne fait pas changer entièrement la politique du gouvernement marocain, la guerre est inévitable, et, comme l'empereur a fait la sottise de laisser prêcher le jehad, ou guerre sainte, le fanatisme du peuple est tellement exalté en ce moment, qu'on peut douter si ce prince aura le pouvoir de faire la paix et de maintenir ses sujets, sans risquer de perdre la vie et la couronne. C'est l'opinion de tous ceux qui connaissent le Maroc, que l'empereur sera, personnellement, très fâché d'avoir la guerre, les populations des villes et du bord de la mer sont du même avis; mais les gens de la campagne (les Arabes,) qui n'ont qu'à gagner dans un temps de troubles, qu'à l'ordinaire ne paient point d'impôts, et qu'étant armés, ils peuvent impunément voler les Maures des villes et faire des razzias dans les tribus faibles, ceux-là seuls veulent la guerre et comme ils sont les plus nombreux et que l'empereur est entouré d'aveugles fanatiques, il n'y a pas le moindre doute que le fanatisme triomphe, et que l'empereur déclare ouvertement la guerre à l'Espagne et à la France.

"Les avis de Tanger, reçus hier soir, disent que si M. Hay ne fait un miracle de politique, avant peu les hostilités vont commencer plus fortement que jamais, on parle d'une quatrième attaque des Marocains contre les Français, et vous devez comprendre que ces nouvelles sont loin de faire prévoir une solution pacifique.

"Dans les diverses rencontres que les Marocains ont eu avec le maréchal Bugeaud aux bords de la Tafna, leurs pertes ont été beaucoup plus grandes que ne l'ont dit les bulletins français. Les premières familles de Fez sont dans le deuil, vu que la majeure partie de ceux qui ont péri à l'attaque d'Ouchda étaient de Fez et de Mequinez. La perte a été immense; on l'évalue à plusieurs milliers. Presque tous les blessés sont morts faute de chirurgiens; la gangrène s'emparait des plaies, et les fortes chaleurs la développaient en un instant. Aussi, être blessé ou mort, c'était la même chose, parce que les Marocains n'ont ni chirurgiens, ni médecins, ni médicamens pour les malades.

"Ces combats n'ont fait qu'exalter le fanatisme de la populace et l'irriter encore plus; elle ne respire que vengeance. Les Kabyles, ou pour mieux dire, les tribus se sont armées en masse. A Tanger, on a forcé les magasins du gouvernement et enlevé 300 barils de poudre que le peuple a répartie entre les *mojaclins* (les vaillans) qui sont allés renforcer les tribus d'Ouchda.

—On lit dans les Débats du 1er. août:

Les dernières nouvelles de M. le prince de Joinville sont du 19. S. A. R. était à Gibraltar.

La flotte anglaise venait d'y arriver.

Le prince attendait toujours la réponse de l'Empereur de Maroc à l'ultimatum de la France. On ne comptait pas pouvoir la connaître avant le 26 ou le 27 juillet au plus tôt.

FRANCE.

Le départ des députés pour leurs départemens n'a pas mis un terme à la situation difficile et embarrassée du cabinet. Après, comme avant la clôture de la session, le ministère se trouvera en présence de deux grandes affaires: nous voulons parler de Taïti et du Maroc.

Les dernières nouvelles arrivées de Taïti montrent de plus en plus la faute que le ministère a faite en désavouant M. Dupetit-Thouars, et en se refusant à ratifier le fait accompli de la prise de possession, par la France, des îles de la Société. A la suite de cet acte, l'insolence et l'esprit d'intrigue du consul Pritchard, au lieu de s'arrêter et de se résigner, n'ont fait que s'accroître, et il en est résulté des évènemens qui nous paraissent rendre à peu près impossible la restitution à la reine Pomaré du trône et du pouvoir qu'elle a perdus. Il est évident, en effet, que les évènemens, dont les dernières correspondances rendent compte, ne nous laissent d'autre alternative que de revenir sur le désaveu, dont la conduite de M. Dupetit Thouars a été frappée, et de maintenir ce qu'il a fait, ou bien de quitter l'Océanie. Est-ce à ce dernier parti que s'arrêtera le ministère? Très probablement, à moins qu'il ne trouve, un terme moyen qui le dispense de se donner un démenti à lui même et de condamner les Français qui sont à Taïti, à une position qui ne serait pas tenable.

Quant au Maroc, les difficultés augmentent au lieu de diminuer. On a perdu du temps et l'on a singulièrement aggravé la position des choses. Il n'y a plus rien à faire avec l'empereur Abderrhaman, et désormais la question doit se vider entre nous et Abd-el-Kader. C'est là, si nous sommes bien informés, ce qui résulte des dernières dépêches de M. le maréchal Bugeaud, qui se plaint de lenteurs qu'on lui a imposées et qui déclare que la guerre, à laquelle on est aujourd'hui condamné sera très-longue et très difficile.

—On continue à répandre le bruit que le cabinet, par suite des dernières dépêches de M. le maréchal Bugeaud, s'est enfin décidé à lui donner de nouvelles instructions ainsi qu'au prince de Joinville. On prétend que ce dernier a reçu l'ordre d'établir un blocus sévère sur toute la côte du Maroc et de s'emparer ou de couler bas tous les bâtimens marocains qui sortiraient des ports du Maroc. M. Bugeaud, de son côté, aurait reçu l'autorisation de s'avancer jusqu'à Maroc pour imposer s'il le faut les conditions de paix de la France.

—La *Revue de Paris* annonce que, dans l'intervalle des sessions, le cabinet poursuivra sa campagne extra-parlementaire en faveur de la dotation, et elle ajoute:

"Le cabinet a encore d'autres soucis, il faut qu'il se modifie. La retraite de M. le garde-des-sceaux devient de plus en plus nécessaire devant l'attitude prise par la chambre dans la question de l'instruction secondaire. Entre la manière de voir de M. Martin (du Nord) et les principes établis par la commission, il y a un abyme. D'ailleurs, M. Martin désire lui-même quitter les sceaux pour les paisibles honneurs d'une présidence à la cour de cassation. Il a pour successeur M. Hébert. L'influence de M. Guizot, de prépondérante qu'elle est, deviendra tout-à-fait maîtresse dans le conseil. Le dévouement de M. Hébert à la politique et à la personne de M. le ministre des affaires étrangères est connu, et son accession rendrait de plus en plus le cabinet solidaire des idées personnelles de M. Guizot. Il se pourrait qu'on parût changer [illegible] pour fortifier le cabinet, fût au contraire [illegible] d'embarras.

"On a parlé aussi de la retraite de M. Lacave-Laplagne [illegible] ...

que plus ou moins éloignée, la place de M. Lacave-Laplagne est marquée à la cour des comptes, en qualité de procureur-général."

—La Chambre des Députés a prononcé, le 18, sans difficultés, l'admission de M. Charles Laffitte, député de Louviers, qui avait été repoussé cinq fois.

—La frégate la Fragonese, ayant à son bord le contre-amiral Hamelin, qui devait remplacer M. Dupetit-Thouars comme commandant de nos forces navales dans l'Océan Pacifique, a mis à la voile de l'île d'Aix.

—On lit dans le *Nouvelliste,* de Marseille, du 13 juillet:

"L'épiscopat français vient de perdre un de ses membres. Monseigneur de Forbin-Janson, évêque de Nancy, a succombé hier à sept heures du soir, à une douloureuse maladie, contre laquelle il luttait depuis longtemps. Condamné par la faculté de Montpellier, le prélat avait voulu, dans ces derniers jours, respirer l'air natal de la Provence; il s'était retiré dans une propriété dite la Guilhermy, située aux portes de Marseille. C'est là, qu'entouré de soins fraternels, il a rendu son âme à Dieu.

"M. de Forbin-Janson, était âgé d'environ 70 ans. On évalue ses biens qu'il a laissés à trois millions."

Le *Journal du Havre* ajoute à cette nouvelle les détails suivans:

Une lettre de Marseille qui nous est communiquée, porte que M. de Forbin-Janson laisse près de trois millions de fortune, et que la majeure partie de cette somme a été léguée à M. le duc de Bordeaux. Nous attendrons la confirmation de ce fait, qui causera une grande agitation en haut lieu.

Dans les derniers temps de sa vie, M. de Forbin-Janson avait parcouru divers évêchés, et avait recueilli des capitaux assez considérables, partie en faisant contribuer les enfans au profit du rachat des nouveaux-nés chinois qu'on jette aux cochons, disent les jésuites, quand ils sont trop nombreux. Les dupes de ce contes se comptèrent par centaines de mille.

—M. Paulin, éditeur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* par M. Thiers, vient d'annoncer positivement par une lettre au *Journal de la Librairie,* que la publication de cette histoire commencera au mois d'août. Déjà une édition apocryphe vient de paraître à Leipsick. L'Histoire de l'Empire commence au 18 brumaire, où s'est arrêtée l'Histoire de la Révolution Française.

Le duc de Bordeaux.—Aussitôt la mort du duc d'Angoulême, qui avait pris le simple titre de comte de Marne, le duc de Bordeaux s'est empressé d'adresser aux puissances Européennes la notification suivante:

"Devenu, par la mort de M. le comte de Marne, chef de la maison de Bourbon, je regarde comme un devoir de protester contre le changement qui a été introduit en France dans l'ordre légitime de succession à la couronne, et de déclarer que je ne renoncerai jamais aux droits que, d'après les antiques lois françaises, que je tiens de ma naissance.

"Ces droits sont liés à de grands devoirs, qu'avec la grâce de Dieu je saurai remplir. Toutefois, je ne veux les exercer que lorsque, dans ma conviction, la Providence m'appellera à être véritablement utile à la France.

"Jusqu'à cette époque, mon intention est de ne prendre, dans l'exil où je suis forcé de vivre, que le titre de comte de Chambord; c'est celui que j'ai adopté en sortant de France; je désire le conserver dans mes relations avec les cours."

FETE DE JUILLET A PARIS.

Triste épisode.

Le temps avait d'abord été joyeux; il ne paraissait pas probable, jusqu'à midi, que les fêtes pussent avoir lieu. Vers deux heures, toutefois, le temps s'est rasséréné, et les Parisiens se sont portés en foule vers les Champs Elysées, où, malgré l'affluence en plein vent et les parades des saltimbanques sollicitaient l'attention des promeneurs.

Les Champs Elysées, jusqu'à la nuit, du reste, n'avaient offert d'autre spectacle que ceux de toutes les fêtes publiques; mais un peu après huit heures du soir, une illumination féerique a brillé presque à un clin d'œil, depuis le commencement de la Concorde jusqu'à l'Arc de Triomphe. De chaque côté de l'avenue, en face de la place de la Révolution, se dressaient une sorte de temple en style mauresque: c'étaient des arcades en verres blancs et rouges, surmontées d'un chapiteau vert et couronnées de créneaux. Une série de portiques du même style s'étendait, de chaque côté, à des édifices chinoises, et entourait la place de la Révolution à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, comme par une double muraille de feu.

Nous reviendrons au jardin des Tuileries pour un instant. Là des groupes de lanternes, en papier de couleur, entouraient d'un demi jour le jardin et l'orchestre qui jouaient divers morceaux devant le pavillon de l'horloge et la foule des auditeurs. Au balcon du pavillon était assis, entouré de quelques membres de sa famille, le roi [illegible] en pantalon blanc et [illegible] sur la terrasse des maréchaux, garnie de tous les [illegible], et [illegible] de M. Guizot, [illegible] du château.

A neuf heures moins un quart, deux fusées, parties du pavillon de Flore, ont donné le signal pour allumer le feu d'artifice dressé [illegible] en face du palais de la Chambre des députés, et était formé de quatre pièces d'artifice [illegible] pièces accessoires, et entre chacune [illegible] de fusées d'une forme variée, tandis que des [illegible] grondaient. Contrairement à ce qui se pratiquait les autres années on ne pouvait se placer pour voir ce feu d'artifice, sur la rive gauche de la Seine, aux abords du pont de la Concorde. M. le préfet de police avait fait établir sur ce point une consigne que l'on avait placé quelque privilégiés.

Après le feu d'artifice, les nombreux curieux qui s'étaient tenus en deçà de l'obélisque, c'est-à-dire du côté de la rue Royale, et ceux qui étaient au-delà, c'est à dire dans les Champs-Elysées, se sont dirigés vers l'avenue des Champs-Elysées, en même temps que nombre de personnes, qui s'avançaient sur les fusées de l'entrée même des Champs-Elysées, et qui avaient examiné les illuminations en verres de couleurs, s'efforçaient de rentrer sur la place, par la chaussée Gabrielle, qui est entre deux nappes d'asphalte, et que bornent les chevaux de Marly. C'est sur cette chaussée qu'il y a eu tout à coup engorgement.

On avait placé le long des balustrades, qui forment de chaque côté la place de la Révolution, des dragons à cheval pour empêcher les imprudens de tomber dans les fossés assez profonds qu'entourent ces balustrades; mais la police, par un fatal oubli, avait négligé de changer la direction des curieux qui voudraient quitter les Champs Elysées. Aussi, avons-nous eu de malheureux enfans séparés de leurs mères, pressés par la foule, étouffés et disparaissant sous les pieds des hommes qui, moins à plaindre, pouvaient rester debout. Les cris des femmes et des enfans. On s'appelait en poussant des hurlemens de douleur tout autour de ce spectacle horrible sans pouvoir offrir aucun secours.

Quelques instans après, on a pu relever les blessés, on les a transportés dans le corps-de-garde qui est au coin de la rue des Champs-Elysées, et qui est occupé par la garde municipale. Ces malheureux étaient couverts de contusions et les ont mis sur les lits ou leur mains. Les transportés ont inondé de leur sang. Le père, la mère et la fille gisaient au même endroit. La fille, toute jeune encore, est morte presque aussitôt; le père est mort cette nuit au milieu des douleurs les plus horribles, et on n'espère pas sauver la mère. D'autres personnes sont également en danger de mort; on en a transporté une douzaine, d'abord au corps-de-garde puis à l'hospice; quelques-unes ont pu indiquer leur demeure, où on les a portées hier et aujourd'hui.

—CHRONIQUE POLITIQUE.—

Chambre des Députés.—On lit dans un journal du 21 juillet:

—Les travaux de la chambre des députés sont, de fait, terminés. Ouverte le 28 décembre 1843, la session ne sera close que lorsque la chambre des pairs aura statué sur les différents projets de loi dont elle va avoir à s'occuper, c'est-à-dire très probablement dans les deux ou trois premiers jours du mois prochain.

La chambre, dans le cours de cette session, s'est réunie cent cinquante fois en séance publique. Elle a été présidée trois fois par M. Laffitte, doyen d'âge; cent cinq fois par M. Sauzet, son président; et quarante-deux fois par MM. Bignon, Lepelletier d'Aulnay, de Belleyme et de Salvandy.

Plusieurs grandes discussions politiques ont occupé la chambre. L'adresse, dont M. Dumon a été rapporteur, a rempli douze séances. Elle a été votée par 220 voix contre 190. Les débats sur les fonds secrets ont duré deux séances, et ils ont été votés par 225 voix contre 169. Les débats sur les crédits extraordinaires et supplémentaires de 1843 et de 1844, où ont été traitées les questions de Taiti, de la Nouvelle Zélande, de Monte-Video, se sont prolongés pendant huit séances.

Trente sept projets de loi ont été adoptés par la chambre. Les plus importans sont la loi des patentes, la loi sur la chasse, la loi sur les prisons, la loi sur les brevets d'invention, la loi sur le recrutement, la loi sur les chemins de fer, le budget des dépenses et celui des recettes. La discussion du budget des dépenses, qui est fixé à 1 milliard 370 millions environ, a duré quatorze séances; celui du budget des recettes, évalué à près d'un milliard 373 millions, a occupé un peu plus d'une séance.

La chambre a voté de plus 56 projets de loi d'intérêt local. Vingt et-un projets de loi sont restés à l'état de rapport et pourront occuper la chambre dès le début de la session prochaine. Nous citerons notamment la loi sur l'instruction secondaire. Quinze propositions sont émanées du droit d'initiative de la chambre, dont deux seulement ont été votées; quatre n'ont pas été prises en considération; une autre a été retirée; sept propositions sont restées à l'état de rapport.

La chambre a éprouvé de grandes pertes dans cette session. Dix députés sont morts, savoir: MM. Bublaye, Laubat, de Briqueville, de Labourdonnaye, Laffitte, l'amiral Lalande, Teillard-Nozerolle, Maurice, Mermillion et Cerny.

Quatre députés, MM. Chaigneau, Teste fils, Galis et Bouet ont donné leur démission. MM. Teste père et Passy ont été nommés pairs de France.

PRUSSE.

Tentative d'assassinat sur le Roi de Prusse.

Un ancien bourgmestre de Storkow, âgé de 56 ans, a tiré, le 26 juillet, sur le roi de Prusse, et l'a manqué. Le roi, accompagné de la reine, était déjà dans sa voiture. La reine venait de recevoir la pétition d'une femme; le roi s'asseyait et un des laquais se baissait pour fermer la portière, lorsque cet ex-bourguemestre, nommé Tschech, sortit de la foule et lâcha les deux coups d'un pistolet sur la voiture qui partait. Le roi fit arrêter la voiture, et se montra à la foule pour prouver qu'il n'avait pas été atteint; puis il continua sa route vers le chemin de fer de Francfort, sur l'Oder. L'une des balles avait frappé l'intérieur de la voiture; l'autre avait pris le même chemin, mais non sans avoir effleuré l'habit du monarque. Tschech a été arrêté sur le champ et conduit à la prison criminelle. Il a déclaré être l'auteur de l'attentat et n'avoir pas de complices.

Les correspondances de Berlin disent que cet homme, après avoir été négociant, puis bourgmestre, avait dû quitter cet emploi en 1841, après une gestion plus que blâmable. Il avait depuis sollicité un emploi public, et ne serait pas venu se venger de ne l'avoir pas obtenu qu'il s'était tiré sur le roi, pour donner une leçon [illegible]

ques années, les divers états de l'Europe regardaient la France comme le pays exclusivement réservé aux régicides. L'Angleterre a eu les siens et n'a plus depuis longtemps le droit de nous renvoyer le terrible monopole de ces tentatives. Berlin, depuis quelques jours, a vu aussi un crime de cet espèce, et l'on ne dira plus que c'est le fruit des théories révolutionnaires.

P. S.—Cinq heures.—Nous recevons de Berlin, sous la date du 27, la nouvelle qu'une lettre autographe du roi de Prusse annonce l'arrivée de LL. MM. à Francfort-sur-l'Oder, le 26, à midi. Le roi, qui, sur le coup, n'avait ressenti aucune douleur, a cependant été frappé, mais il ne s'en est aperçu que le lendemain par suite d'une forte inflammation survenue au milieu de la poitrine sous la forme d'une large plaie noire;—les médecins ont été appelés et l'on ne savait rien de positif sur la nature de cette blessure lorsqu'a eu lieu le départ du courrier.

TAITI.

La corvette anglaise la Vindictive, capitaine Nicolas, est arrivée à Portsmouth, le 26 juillet, venant de Valparaiso, elle a quitté ce port le 1er mai, et a touché le 11 juin à Rio. Elle ramène en Angleterre M. Pritchard, consul anglais à Taiti, qui a été éloigné de l'île par ordre du gouvernement établi provisoirement par l'amiral Dupetit-Thouars.

Voici en quels termes exagérés le Shipping Gazette, sous la date de samedi soir, rapporte cet événement, qu'il regarde comme une insulte faite par la France au pavillon anglais:

"Nous avons reçu ce matin nos correspondances et nos journaux de l'Amérique Méridionale; ils nous apportent des nouvelles très importantes de Taiti. Le consul anglais dans cette île a été renvoyé, par les autorités françaises, de la manière la plus arbitraire et la plus inexcusable, sans enquête ni jugement, mais sous le simple soupçon d'avoir inspiré une haine invincible contre les français. Avant de s'embarquer à bord de la frégate à vapeur le Cormorant qui l'a conduit à Valparaiso, notre consul a été emprisonné dans un cachot pendant plusieurs jours sans enquête préalable; il a été retenu au secret jusqu'au moment où on l'a amené comme prisonnier à bord de la frégate française.

"Le consul a été obligé de laisser sa femme et une partie de sa famille à Taiti, car on ne lui a pas permis d'aller un instant chez lui faire quelques arrangemens indispensables, ni de prendre ses papiers. Ceux de ses enfans qu'il a ramenés avec lui ont été reçus à bord du Cormorant; ils se trouvaient dans l'île d'Aimeo, où ils avaient été visiter un missionnaire; la frégate à vapeur les a attendus une heure, afin de leur permettre de rejoindre leur père. M. Pritchard est ainsi arrivé avec une partie de sa famille à Valparaiso, dans les derniers jours d'avril, et il a pris immédiatement passage à bord de la Vindictive pour revenir en Angleterre. Le capitaine Nicolas, avant son départ, a envoyé le Fisguard et le Salamander pour demander réparation de l'insulte faite au pavillon anglais.

"Notre correspondant, dont les renseignemens offrent toute créance, ajoute le journal anglais, annonce que les principaux habitans de Taiti s'étaient réfugiés dans leurs forteresses et dans la montagne pour se mettre à couvert de la tyrannie et de l'oppression des Français. Plusieurs chefs étaient aux fers à bord de la frégate française, pour avoir manifesté leur attachement à la reine dans son malheur. L'amiral français était à Valparaiso, attendant d'être relevé."

—Voici un extrait des correspondances de Taiti, renfermant le bulletin des évènemens qui, jusqu'au 19 mars 1844, s'étaient accomplis dans l'île dont M. Dupetit-Thouars avait pris possession au nom de la France:

19 mars 1844.

"Si nous avions besoin d'être confirmés dans l'importance de Taiti, nous n'aurions qu'à envisager les efforts tentés par les anglais pour entraver notre occupation. Depuis notre prise de possession, le pays est travaillé par eux, ce qui ne serait pas sans danger, si les habitans avaient quelque valeur, et s'il se trouvait un chef habile à leur tête. Heureusement il n'en est rien, et ils ne seront jamais guidés que par la peur.

"M. Pritchard, missionnaire méthodiste, devenu consul d'Angleterre, a tout d'abord protesté contre notre occupation. C'est un exemple que la reine Pomaré n'a pas tardé à suivre en se retirant à bord d'un vaisseau anglais, sous la protection du pavillon britannique. De là s'est organisée une insurrection dont Pritchard était le meneur. Il avait fort accrédité, parmi les naturels, le bruit que les Français étaient un petit peuple turbulent qu'un grand chef avait longtemps conduit à la victoire, mais que les Anglais avaient fini par mettre ce fameux chef aux fers pour arrêter ses excursions. Il fallait annoncer la prochaine venue d'une flotte anglaise qui couvrirait l'horizon de ses voiles, ferait un feu de paille de nos faibles navires et perdrait tout, ce qui serait rallié à la cause des Français.

"Des proclamations annonçant toutes ces belles choses furent affichées; dès qu'elles parurent, les habitans de la presqu'île de Taïarabu, plus crédules ou plus braves que les autres, s'armèrent; des troupes furent dirigées vers ce point; le gouverneur lui-même monta à cheval pour aller comprimer cette tentative; ensuite; les insurgés marchèrent sur Papeiti, se grossissant chaque jour des mécontents des îles voisines, les chefs qui nous étaient dévoués, entièrement abandonnés des leurs, nous déclarèrent alors que leurs femmes et leurs enfants n'étaient plus en sûreté près d'eux.

Pendant que le gouverneur poursuivait à Taïarabu l'émeute, qui faisait le tour de l'île en se répliant vers le centre de nos établissemens, on apprit que 3000 hommes armés étaient à trois heures de marche de Papeiti, qu'ils se proposaient d'enlever et d'incendier immédiatement. Il pouvait à flots, ce qui pouvait contrarier leurs projets, mais ce qui rendait aussi difficile à nos troupes l'usage des armes à feu.

"Le commandant particulier des îles de la Société, M. d'Aubigny, à l'annonce de cette attaque, déclara la ville en état de siège. Les mesures énergiques prises, dans cette circonstance, et exécutées sur le champ avec vigueur, prouvaient sans doute aux insurgés, comme à tous ceux qui les excitaient, qu'il n'y avait pas de merci à attendre de nous, en cas d'une lutte sanglante.

"Le 3 mars, après midi, nous comptions être attaqués; toutes les mesures défensives étaient prises; la plaine de Papeiti était dépouillée des arbres qui auraient pu gêner le feu des soldats et des marins débarqués. A cinq heures du soir, Pritchard était sur le débarcadère, prêt à se réfugier dans un canot anglais, à bord du bateau à vapeur Cormoran, lorsque le chef de la police l'arrêta, comme instigateur des désordres; il fut mis immédiatement au secret dans un blockhaus, et le commandant d'Aubigny, dans un ordre du jour, déclara que sa tête et ses propriétés répondaient des évènemens.

"Aujourd'hui, 19 mars, nous sommes encore sur la défensive; mais la pacification du pays paraît assurée. Le gouverneur est revenu de Taïarabu. Pritchard est exilé; le bateau à vapeur anglais a reçu l'invitation de s'éloigner. La reine Pomaré est toujours à bord d'un petit cutter anglais, et doit enfin désespérer de rentrer jamais avec ses perfides conseillers sur cette terre qu'elle a si mal-encontreusement abandonnée."

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 27 aout 1844.

Le marché continue à être très-lourd et nous n'avons guères de changements à noter dans les prix. La malle de ce matin a apporté des nouvelles d'Angleterre du 4 courant. On verra dans nos colonnes l'état des marchés européens.

Le temps est doux pour la saison, et le fleuve est à 15 pouces au dessous de la marque la plus élevée.

COTON—Arrivé depuis le 23 courant, de Louisiane et Mississipi 1472 balles, (y inclus 13-7 de coton de la nouvelle récolte), Mobile 70; ensemble 1542 balles, faisant un total de 912 140 balles reçues depuis le 1er. sept. contre 1,066,987 à la même époque l'an dernier.—Expédié dans le même laps de temps, pour le Hâvre, 1660 balles; Havane, 103, New York, 99, ensemble, 1864 balles; ce qui fait une réduction dans notre stock de 312 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord et non expédiée aujourd'hui, un stock de 16.170 balles.

ETAT DU COTON

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		4,984
Reçu ces trois derniers jours,	1,449	
Antérieurement,	910,690	912,140
		917,124
Expédié ces trois derniers jours,	1,864	
Antérieurement,	891,279	893,133
Stock en mains, ce soir 27 août		23,991
Déduisez de ce montant pour le coton brûlé à la Presse d'Orléans,		7,813
		16,178

Depuis notre rapport de vendredi dernier, les ventes de coton se sont élevées seulement à 650 balles, la plus grande partie étant de la nouvelle récolte. Le marché continue à être dans un état de dépression, et il n'y a pas d'apparence que l'on opère avant que les prix n'aient encore cédé. On peut coter *le fair* à 7 1/4; *le middling fair* 6 3/4 à 7; *le middling* à *good middling* 6 1/2 à 6 5/8. Le stock de vieux coton est réduit à presque rien, et il n'est nullement en demande.

Parmi les ventes, nous notons 300 balles nouvelle récolte à des prix qui n'ont pas transpiré; 30 à 7; 30 à 6 3/4; 10 à 6 1/2; 85 vieux et nouveau, et 30 vieux à 6 3/4 cents la livre.

Les avis commerciaux venus par l'Acadia n'ont produit aucune influence sur notre place.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.			Tennessee et N. Alabama		
Inferior	4	@ 4 1/2	Trash & Inferior	00	@ 00
Ordin. to good ord.	5	@ 6	Ordinary	00	@ 00
Middling	6	@ 6	Middling	00	@ 00
Good Middling	6	@ 6 1/2	Good Middling	00	@ 00
Middling Fair	6 3/4	@ —	Middling Fair	00	@ 00
Fair	—	@ —	Fair	00	@ 00
Good fair	00	@ 00	Good fair	00	@ 00
Good & fine	00	@ 00	Good & fine	00	@ 00

TABAC—Le marché a été très calme depuis notre dernier rapport, et les ventes ne montent qu'à 100 boucauts. Les prix sont stationnaires. Nous cotons: inférieur 1 1/2 à 1 3/4; commun 2 1/2 à 3; bon 3 1/2 à 4; choix 4 1/2 à 5; feuilles de cigares 5 1/2 à 8 1/2.

Arrivé depuis le 23 du courant 281 boucauts, expédié dans le même laps de tems pour Londres, 713 boucauts; Hâvre, 880; Havane, 7; New-York, 91,—ensemble 1791 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		5,566
Reçu ces trois derniers jours,	364	
Antérieurement,	79,319	80,000
		86,180
Expédié ces trois derniers jours,	1,791	
Antérieurement,	79,219	81,010
Stock en mains,		4,170

CHANGE SUR PLACE.

Sterling de	9 1/2 à 9 3/4 p. prime.
France,	5 25 à 5 30
New-York, 60 jours de vue	[illegible]
De chèques 30 jours de vue,	[illegible]
De 10	[illegible]
Chèques à vue,	1 1/2 à 1 p. et. de prime
Philadelphie 60 jours de vue	2 p. et. esc.
Do à vue	1 1/2 p. et. de prime
Boston 60 jours	[illegible]

SALERATUS—100 boucauts, [illegible]

MARCHES EUROPEENS.

Havre, 1er. août.

Le marché pour les cotons se maintient au même point.

Les avis des Etats-Unis, par le steamer d'Halifax ont rendu les détenteurs encore plus confiants, par la certitude que d'ici à quelque temps notre marché ne recevra presque plus rien.

C'est à peine, maintenant, si l'on compte à nous parvenir 12,000 balles coton, et l'on n'en entrevoit aucune perspective d'en recevoir d'avantage.

Le mois de juillet s'est terminé avec un stock sur place de 130,000 balles, qui comporte seulement tous les cotons qui existent dans les magasins; il est donc à présumer que les quantités vont diminuer chaque semaine, et seront naturellement à assurer une bonne position à ce produit.

Les ventes faites hier ne sont encore élevées à 1,700 balles.

Ce matin, nous connaissons de nouveau environ 1,900 balles traitées.

On continue à payer des prix très fermes et les dernières cotes du prix courant sont dépassées de 1 à 2 c. et même pour les qualités très ordinaires et ordinaires des Etats-Unis.

Nous citerons pour exemple, une partie de 600 balles Mobile, achetée ce matin, dont l'ordinaire a obtenu la parité de fr 74.

Le marché est en bonne position. L'intérieur a pris aussi depuis quelques temps plus de confiance dans l'article, et augmente ses approvisionnements.

Il faut espérer que cet état de choses se consolidera encore davantage.

Les nouvelles du marché de Liverpool, qui nous arrivent cette semaine, sont moins favorables que les précédentes. La demande s'est ralentie. Les ventes samedi, lundi et mardi derniers, n'ont été chaque jour que de 5,000, 4,000 et 3,000 balles.

En comparant ce marché avec le nôtre, la situation est tout à fait différente; la place de Liverpool est très chargée et la nôtre est au contraire fort peu approvisionnée. Nous devons donc forcément marcher d'après nos propres forces.

DOUANE—ENTREPOT EFFECTIF

Cotons—En entrepôt au 1er juillet 1844,		24,000,617 kil.
Importation directe en juillet,		5,629,741
		29,640,359 kil.
SORTIE		
Pour la consommation,	5,213,173 00	
la réexportation,	191,700	
le transit,	600,000 00	6,027,440
Par mutation d'entrepôt,	21,766	

En entrepôt au 1er. août 1844, 23,612,909 kil.

Liverpool, 2 août.

Les demandes de la part des fabricants, au commencement de la semaine, n'étaient que modérées, mais elles sont devenues plus animées, de sorte que les affaires se sont terminées par de meilleures dispositions, aux cours de vendredi dernier. 36,750 balles ont été vendues au nombre desquelles 3 000 américaines prises par spéculation.

Acheté par spéculation à cette date		30,000
Do. même époque	1843	106,000

Liverpool, 3 août.

Vers la clôture de la dernière semaine et au commencement de celle-ci, il y a eu quelque appréhension, mais le marché paraissant des détenteurs de coton américain mais cela n'était dissipé immédiatement et le marché a de nouveau repris de la fermeté. La confiance [illegible] augmentant et on se remarque que peu l'anxiété à forcer les ventes. [illegible] demandes. Les rapports des récoltes de coton, occasionnent ici une fermeté et peuvent même produire une hausse dans l'article. Il est constant que l'abondance d'argent est une des causes principales du maintien des prix, car elle donne aux importateurs les moyens d'attendre. Joignez à cela l'état satisfaisant de nos districts manufacturiers qui travaillent considérablement tant pour l'exportation que pour la consommation. Le marché a été aujourd'hui bien stable. Les manufacturiers ainsi que les exporteurs ont acheté en assez bonne quantité et il s'est écoulé 6,000 balles, dont 1000 Louisiane pour envoyer sur le continent.

COURS DU COTON:

	1844.	1843
N. Orléans (Tenn. infer)	4	3 1/2
Inferieur	4	3
Middling	4	4
Fair	4	4
Good Fair	4	4
Good	4	4

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Barque Cornelia, Young, Baltimore, C J Mecker
Goël Virginie Antoinette, Smith, Vera Cruz, A Capdevielle

ARRIVES

Steamer Brilliant, Hart, de Bayou Sara
Steamer Levi Welch, Fuller, de St Martinville
Steamer Jas L Day, Reynolds, de Mobile

MEMORANDA

Arrivés au Hâvre de la Nouvelle Orleans—Navire Vesta, Soubry, navire Nashville Pemberton
Annoncés au Hâvre pour la Nouvelle Orléans—Navire Norman devant partir le 5 août, navire Vesta, Soubry 1er septembre, navire Leon, Howes, 1er sept, Tagliani, Rogers 5 sept, Francis Depau, Sagory, 1er sept, Nashville, 15 sept.
Annoncés à Marseille pour la Nouvelle Orléans—Navire Empire, partant le 5 août, Orozimbo, 10 août
Annoncés à Bordeaux pour la Nouvelle Orléans—Navires Cabot, partant le 5 août, Lubeck, 15 août, Vaillant, 31 août, Gibraltar et Alexandre incessamment
Le navire Marengo a mis en mer, du Hâvre pour la Nlle. Orléans le 26 juillet

DERNIERES DATES.

Boston	août 19		Londres	août	3
New York	août 19		Liverpool	août	4
Philadelphie	août 19		Paris	août	1
Baltimore	août 20		Havre	août	1
Washington	août 20		Bordeaux	juil.	24
Charleston	août 22		Vera-Cruz	août	3
Mobile	août 24		Mexico	août	3
Galveston	août 9		Tampico	juil.	25

JOURS DE DEPART DES PAQUEBOTS A VAPEUR

	De Liverpool	d'Amérique
Great Western,	17 août	14 septembre.
Britannia,	19 "	16 "
Great Britain,	31 "	28 "
Hibernia,	4 sept.	1 oct.
Great-Western,	12 oct.	9 nov.
Great-Britain,	19 "	14 "

COLLEGE DE MANDEVILLE.

Le premier examen trimestriel aura lieu jeudi et vendredi, 29 et 30 du courant, et la distribution des prix samedi soir, 31, à 7 heures. Les parents en particulier et le public en général sont invités à y assister.
Dans le cours du trimestre qui va s'ouvrir, outre les études du collège, M. JOHN DELAP professeur de langues en lettres et de littérature anglaise et le Dr. ALBERT WEBS [illegible] de l'Université de Virginie, professera langue anglaise et de littérature anglaise.
20 août—4

SEL DE LIVERPOOL—7,650 sacs demi gros, en bon ordre, à vendre en totalité ou en lots par
AUG DUVAL.
A son magasin de sel, depuis midi jusqu'à 2 heures, rue des Français No. 11, entre celles de la Victoire et de l'Esplanade.
20 août

AVIS. Tous ceux qui ont des réclamations contre le soussigné pour fournitures de matériaux ou pour travail fait à la résidence de M. Alfred Musard, et devant habitation Labarre sont requis de les présenter immédiatement à M. Musard. Wm McKUTCHON,
25 août—1 constructeur

ETOFFES DU PAYS—30 balles coton Lowell 7/8, 40 do. toile à draps Cabot 4/4, 16 do. toile raye de Hamilton, 10 do. toile Mathews unis, 15 caisses cotonnades de Hamilton, 3 do. cotonnade Mathews, 5 do. linseys épais et en laine, 1 do. Lowell blanc, 8 do. jeans ou coutil ouvert à la mode, 30 do. indiennes assorties, en magasin et à vendre par
WM. FROST & Co,
28 août 26, Vieille Levée

HUILE DE BALEINE—1990 gallons en baril quart et barils, à vendre par
28 août WM. FROST & Co. 26, Vieille Levée

BRODEQUINS—7 caisses brodequins en veau, chevilles et cousus venant d'arriver par l'Isaide à vendre par
28 août WM FROST & Co. 26, Vieille Levée

MAQUEREAUX—80 barils maquereau du Nord No 3 récemment paqués, à vendre par
28 août WM. FROST & Co, 26 Vieille Levée

PAPIER. 94 rames papier à lettres de Blake & Goodwin, à vendre à bas prix par
28 août FOSDICK & BROTHER 74 Camp

MAIS, Avoine et Foin—80 sacs mais et avoine, 300 balles foin, à vendre par
28 août FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

BEURRE—1 barrique beurre goshen, en pots barillets, conserves au sel, convenable aux ménages à vendre par
28 août FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

VINAIGRE de Cidre—26 barils vinaigre de cidre, à vendre par 28 août FOSDICK & BRO

CUIR à semelle d'une légère couleur, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
28 août 24 Bienville.

HUILE, &c.—200 paniers huile d'olive de F. Grousset; 30 caisses absinthe, 300 boites petits pois de Chatelain Jne Basset, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
28 août 24, rue Bienville.

COUVERTURES—400 paires couvertures françaises de 4 points, de Montpellier, pour habitations, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
28 août 24 Bienville

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE

PARTIE marronne chez le soussigné il y a environ 15 jours, la négresse esclave nommée LUCY, âgée d'à peu près 30 ans. On suppose qu'elle se tient cachée dans les environs du bas de la ville. La récompense sus-dite sera donnée à celui qui livrera cette esclave au soussigné ou la logera dans une des geôles de cette ville. CHARLES MEYER.
Au New-Basin Exchange, encoignure des rues Julie et Cirque. 27 août—3

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

Seront données pour l'arrestation des esclaves suivants:
LEWIS, âgé d'environ cinquante ans, marchant courbé.
ANDERSON, âgé d'environ treize ans, très intelligent. Ils sont tous deux très noirs, appartiennent à M. Dolon Bufford, et débarquèrent du steamer Louisiana vers le 15 courant. L'on suppose qu'ils sont cachés quelque part ou qu'ils se sont égarés.
28 août—6 S HERRIMAN.

D G. WILSON—J. CHILDS & Co.
GRANDS ETABLISSEMENS DE CHARRONS A PHILADELPHIE, Pa.

Les soussignés, agents de ces établissemens, ont actuellement en vente, et auront constamment un assortiment de Wagons avec ou sans caisses, pour chevaux, Idem de do pour boeufs; Idem de Jersey, sur ressorts, avec impériales; Roues de charettes à teruis, différentes grandeurs, Charrettes pour un ou deux chevaux, Drays de différentes forces et dimensions, Brouettes pour le transport des provisions, du bois et de la terre, à vendre à des termes accommodants, par
17 août WM EMERSON & CO, 156 Tchoup.

VINS, etc—40 barriques vin de Bordeaux, 50 dito vin blanc Haut Sauterne; 10 barr. quart vin blanc, Sauterne, château de Suduiraut; 300 paniers huile d'olive, petites bouteilles; 25 caisses vin de Bourgogne; 50 caisses vin du château Talence; do do château Margaux et Lafitte; 100 caisses olives verdales; 40 caisses fruits assortis; 200 paniers anisette de Chauvet; 50 caisses Curaçao; 46 caisses Marasquin de Zarah; 150 caisses de liqueurs assorties; 150 caisses Absynthe Suisse; à vendre par
19 août F LONGIS, rue Royale, No. 116

WOOD & SIMMONS, No. 25, rue des Magasins, offrent à vendre:
CAFE—15 000 vieux gouvernement de Java.
THE—100 caisses et demi caisses Young Hyson; 30 do Gun Powder et Impérial; 3 do. Souchong; 150 boites de 13 livres Young Hyson, dont une partie de qualité supérieure; 20 do boites de 12 livres Hyson, vrai choix; 100 do boites de 6 à 12 livres do. Powder et Impérial.
INDIGO—10 surons Caracas, 2 caisses Manille.
TOILE A VOILE—300 rouleaux toile américaine, comprenant un assortiment de 25, 31, 41, 44 et 7/8, en coton épais et toile de tarpauling, divers numeros, 30 balles coton à voile, anglais, Nos. 6 à 9; 100 rouleaux Prudraborough, Dunglas, et Fairchilds.
CHAMPAGNE—50 paniers de la marque réputée de la [illegible] en pintes et quarts.
LIQUEURS—5 pipes genièvre de Hollande, 30 barils eau-de-vie américaine et genièvre dito, preuve; 40 quarts de pipe Imitation brandy, 1ère et 4me preuves.
TABAC—[illegible] CLOUS—112 barils.
CHANDELLES &c.—50 caisses spermaceti; 20 rouleaux cordages; 5 caisses vieux Bourbon de 25 ans.
TABAC—100 caisses tabac manufacturé, de la Virginie.
Aussi—A la poudrière:
Lauflisher poudre à tirer, des affaires de Eden Park que l'on garantit valoir n'importe quelle poudre faite aux E [illegible] 16 août

SAINDOUX—300 barils [illegible] à vendre par
28 août F. LONGIS, 116, rue Royale

ACADEMIE MODERNE.

Les parens et les tuteurs sont respectueusement informés qu'il sera établi, à la Nlle-Orléans, une institution pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent spécialement au commerce.
Les succès obtenus dans les arts et dans les sciences, ayant puissamment contribué à cimenter et à multiplier les relations commerciales du monde entier, et la connaissance des langues, par ce fait étant d'une utilité incontestable, il est devenu de la plus haute importance aux hommes qui veulent parcourir la carrière du commerce de connaître parfaitement, au moins l'Anglais, le Français et l'Espagnol. En conséquence, le soussigné professeur d'anglais français, espagnol et italien, plein de confiance dans les marques de confiance qu'il a reçues du public depuis les années qu'il est fixé à la Nlle. Orléans, se propose d'y établir une institution dans laquelle les diverses branches de l'instruction seront introduites et enseignées de telle sorte, que les élèves auront profité des avantages d'une bonne et solide éducation avant l'époque où ils auront à commencer leur carrière commerciale.
Toutes les parties des études seront commerce de compte en [illegible] de qui, entre à [illegible] dans l'établissement il sera entendu de parler couramment correctement toutes les langues vivantes, et possédera toutes les connaissances utiles au commerçant.
Les parens et tuteurs qui voudraient y faire élever leurs enfans ou pupilles de rigueur sont priés de les faire inscrire au bureau d'un quel [illegible]
Le susdit établissement sera ouvert le 1er de novembre, si toutefois le nombre des souscripteurs peut en garantir le succès.
Pour plus de détails s'adresser au No 101 rue Douane, près des Remparts JAS FAM. G. DE PALOS
24 août.

CHANGEMENT DE DOMICILE

JP ANGLAISE a l'honneur d'informer le public et ses habitués, qu'il a transféré son magasin de la rue Royale No 106 à la rue St. Charles No [illegible] St. Charles, où il tient un assortiment général de JOUAILLERIE ET BIJOUTERIE, objets de fantaisie, modes et nouveautés, chapeaux de dames, [illegible], gants, bretelles, cravattes, brosses, &c &c; gasche, franges, gaze et drap d'or et d'argent, bijoux [illegible] toute espèce pour bal à caractère, théâtre, &c &c.
Echange les vieux bijoux et achète l'or, l'argent et les pierres fines.
27 août—1

30 BALLES Coton écru 4/4;
7 caisses Indiennes de fantaisie, riches
6 caisses Toile d'Irlande,
3 caisses Batistines;
160 pièces Etoffes à moustiquaires, en 5 écru.
Damasse, Diaprès, [illegible]
27 août—3 WM. F. VINCENT, 119 Chartres

CHAPEAUX—40 caisses chapeaux en soie et à grands poils, noirs et gris, à la mode et à larges bords; 60 caisses habillements, tels que pantalons en cotonnade et denims, chemises rayées ou unies, caleçons en merrimack, etc., etc.
27 août—3 WM. F. VINCENT, 119 Chartres.

FARINE—500 barils farine fraiche des moulins de l'Aigle, de St. Louis, actuellement en débarquement et à vendre par NEVILLE & Co.
27 août 105, Tchoupitoulas.

HABILLEMENTS—Chemises rayées et en calicots, pantalons en denims bleus, cotonnade et kersey, à vendre par FROST & Co
27 août 10 Magasins

BRODEQUINS, &c.—10,000 paires brodequins en cuir ciré et en veau marin, pour hommes et enfants, à vendre à bas prix par FROST & Co,
27 août 10, Magasins

CHOCOLAT DOUX—7 caisses (contenant 10 boites chacune) chocolat doux espagnol, à vendre par
27 août ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

CHANDELLES ET SAVON—Chandelles de suif, savon No. 1 et savon de toilette en barres et en pains, à vendre par ISAAC BRIDGE,
27 août 76, Magasins

BOTTES FORTES. 10 caisses, bottes pour la boue, de première qualité à vendre par
27 août ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

COFFRES FORTS de Rich, ancienne et patentés, de différentes dimensions, reçus par la goëlette Louisville à vendre par ISAAC BRIDGE,
27 août 76, Magasins

MACARONI ET VERMICELLE—3 caisses à vendre par T. TOBY & BOGERT,
27 août 70 Camp

CHARETTES, DRAYS, BROUETTES—de débarquement de la barque Joséphine, à vendre par
27 août T. TOBY & BOGERT 70 Camp

CLOUS—600 barillets assortis, marques de Duncanson, au magasin et à vendre par
27 août T. TOBY & BOGERT 70 Camp

VINAIGRE—6 barils vinaigre de vin, à vendre par
27 août T. TOBY & BOGERT 70 Camp

BRANDY—16 quarts de pipes Seignette, Mamin, Goxin et Co à vendre par T. TOBY & BOGERT
27 août 70 Camp

VIN—40 douzaines Sherry pale et brun, Duff Gordon, de qualité supérieure, à vendre par
27 août T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

FOIN—100 balles de qualité supérieure, à vendre par
T. TOBY & BOGERT,
27 août 70 Camp

LES personnes désignées ci-après sont priées de passer au bureau de Fd. Perrin, rue Toulouse No 36, pour retirer les [illegible] — Vendelin Herb, Charles W. [illegible], Antoine Buetenheig, Mme Reignard.
26 août

TISSUS DE MANILLE
POUR JUPONS DE DESSOUS

RECEMMENT reçu de New York par C. M. SIMPSON, rue de Chartres No 40, quelques jolis jupons en tissus de Manille, sur lesquels on appelle l'attention des Dames.
26 août—6,3,o

LE soussigné offre à vendre, pour clore diverses consignations—150 barriques vin de Marseille, 10 do do Bordeaux, 50 barils vin blanc Haut Sauterne, 10 pipes vin de Cognac, 3 do vieux whiskey, 100 paniers huile d'olive, 40 paniers huile, 200 caisses vin rouge de qualités supérieures, 50 de Curaçao, 60 de marasquin, 75 do. liqueurs assorties. F. LONGIS,
26 août 116, rue Royale

AVIS.

A LOUER—Le soussigné désirant réunir ses deux magasins en un seul, offre à louer celui encoignure Poydras et Baronne. Il cèdera les installations à un prix raisonnable. T. F. CHARLES,
Magasin de Marchandises Sèches, Enc Poydras et Baronne.
24 août—6

LES consignés offrent en vente, les articles suivants pour terminer plusieurs consignations:—

50 caisses Vin rouge St. Julien Médoc,			
130	do	do	Pauillac Médoc,
50	do	do	St Emilion;
30	do	do	Chateau Margaux,
5	barriques	do	Montferrand
10	do	do	St Emilion;
10	do	do	Pauillac,

4 demi pipes vieille eau de vie de Cognac, Pinet, Castillon & Co,
15 balles 230,000 bouchons fins,
12 caisses 300 paniers anisette surfine de Chauvet,
20 do 300 de supérieure de Champagne,
Eventuellement de recevoir par la barque Hamilton à Bordeaux
20 quarts pipes Eau de vie de Cognac, Nerville,
50 barils do do J J Dupuy,
20 do do do
100 paniers Guignolet d'Angers,
25 caisses Absinthe Suisse;
En sus aussi en magasin, d'importations précédentes:
Vin rouge de Bordeaux, Bassens, Mouton, Leoville, Langoa, St Estèphe, Haut Talence, Pauillac et Médoc en barriques et tierçons
Vin Blanc—Haut Barsac et Haut Sauterne, en tierçons et en caisses
50 barils Vinaigre de vin blanc, qualité supérieure.
JORDY & BRAZIER,
24 août—1m No. 16, rue Conti

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

RECU par les derniers arrivages du Nord, et à vendre par les soussignés, à très bas prix pour du comptant:—Coton Lowell, Nos 1 et 2, coton épais marque Carolina, coton écru 3/4, 7/8 4/4 5/4 et 12/4, coton 4/4, 10 et 30 pouces, kersey différentes marques, linsey à carreaux; drap noir, couvertes laine, à points, blanches, vertes et grises, du numéros 6 à 10 11 12 points, Flannelle, dito blanche, rouge, verte et jaune, baise verte; drap pilote, calmouck; satinet noir, gris et bleu; foulards, Kentucky jeans, casimir français, haute nouveauté, 50 pouces et 6/4 de large, dito satin noir. Un assortiment complet d'indiennes en couleurs. Merrimack bleu et en couleur, imitation merrimack; bleu, coton-ade à carreaux pour pantalons, Log Cabin de Rick, cotonnade, grand nouveau pour pantalons, tick denims; imitation tick denims; coutil à matelas, différentes qualités et largeurs; drap 4/4, noir et bleu; coton blanc 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4, linbourg rouge et bleu; brin coton 8/4, tarlatan vert et noir; mouchoirs batiste unis et à ourlet; rubans soie assortis; mousseline Suisse, unie, brodée et à fleurs, mousseline blanche à carreaux, bishop lawns, book muslins, percale couleurs assorties, dito noire dito blanche, coton noir à grain, dito blanche, carré, tartan laine 8/4, mérinos 6/4 couleurs assorties; dito tartan coton 1/4 et 8/4; étamine noire et en couleur; cachemire d'Ecosse, dessins de l'exposition; serge laine noire, serge soie noire; gros de Naples noir; taffetas d'Italie noire, 42 pouces; indiennes noires; serge noir; coutil coton bleu; guinée bleue; tulle; Rascel gris; serviettes en fil, écrues et blanchies; linge et damassés; nappes fil écrue, dito damassées blanches; chambray; lustrines à petits et grands carreaux, velours coton noir, mouchoirs bleus, dito madras; ordinaires; dito madras français, foulards en soie tout soie, dito doubles soie crème, mouchoirs coton imprimés, schalls cachemire, dito satin, dito cabyles, dito tartan, dito tricotés laine, dito différents genres en laine, dito en coton brochés, dito en indiennes, ouvert de Mazas, toile d'Irlande par pièce et demi pièce, toile de Paris, toile à draps française; cotonnade en larges et étroites, pique blanc, gants fil écru et chamois pour hommes, dito soie noires et blanches, dito fil de coton, soie noire, bleue et couleur; dito soie noire d'Italie; dito coton, en longues, tulles de coton noirs, bonnets de nuit, dito en coton pantalon et paletot, crêpe noir et blanc, épingles, aiguilles, élastiques, fines et ordinaires, aiguilles Victoria, fil patente bleu, noir et gris de Marshall, un assortiment complet de bas de coton; dito dito de chaussons de coton, bas coton blanc, belle qualité pour hommes, bas mérinos noir et blanc, chaussons mérinos gris et blanc, chemises mérinos, dito en coton, blanche et écrue; caleçons tricotés, bourses tricotées; mitaines laine, dito sous laine, foulés, gants en mérinos gris et noirs, laine de fil, dito en coton, blanche et noire, lasagne et étrange, dito blanc et noir, façonné et uni; bandes mousseline brodées, dito indépendantes; gants laine fourrés; chaussures en laine pour enfants; peignes buffle à retroussées, dito hou [illegible] en corne, noir et en écaille, dito ivoire, dito buffle; lacets soie noire, dito coton, corsets; galons fil; tavelle laine, dito en coton, rubans hiérarchie, brodés à rivières; mouchoirs brodés, galons, [illegible] bas soie et fleurettes noirs; bas coton blanc, ganses, cordons blancs et sauces, aiguilles; cartes à jouer, fils écru blanchies, fil coton Bobine, Ordile. Assortiment de broderies.
28 août DUFOUR, DURAND & Co.
26, rue Chartres

Marchandises Sèches.

EN VENTE A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

VU la saison avancée, le soussigné ayant un fort stock de marchandises en mains, se offre de les vendre en gros et en détail à des prix bien au dessous de celui coûtant. Parmi elles on trouvera les suivantes bien convenables pour la saison:
2000 yards Jaconat, Batiste, Organdis et Mousselines, nouveaux modèles, large d'une yard, prix 18 1/2 cents.
Do do supérieures, do do, toujours vendue supérieurement 60 cents
Magnifiques Organdis et Barèges nouveaux dessins 25 à 30 cts.
Bazarines et Mousselines légères à bas prix
Barèges à 37 1/2 cents.
Do. premier choix (vendus jadis de 75 à 87 cts) 40 à 44 cents.
300 douz. Bas de coton, qualité supérieure, de 8 à 12 1/2 cents.
Une caisse calicot français 1/4 de large, à 18 3/4 cents.
50 pièces Calicots fins à 8 cents
10e do Idem superbe, de 10 à 12 1/2 cents.
Un grand assortiment de Cotonnades, à 12 1/2 cents à 25 cents la yard.
Mouchoirs batiste 5 do de 18 3/4 à 50 cents chaque.
4 caisses belle Toile supérieure, garantie, qui seront vendues de 25 50 à 50 cts la pièce
3 caisses toile à coton et à draps, de 6 à 14 cents.
Guinghams et Lawells, de tous prix.
Toiles de toutes es sortes.
Mouchoirs, Gants, Echarpes, Shawls, Bretelles, &c. &c. ainsi qu'un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à l'usage des familles et des habitants—Le tout à vendre à bas prix.
C. W. SIMPSON,
17 août—30 40, rue Chartres

CIGARES—50 milliers cigares, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
17 août 44, Poydras

HUILE DE LARD—30 demi barils, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
17 août 44, Poydras

JONC—110 barils porc rump, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
17 août 44, Poydras.

INDIGO—[illegible] surons de Carracas, et 3 caisses de Manille, à vendre par GEO. & BOS. BUCHANAN,
18 août 45, Tchoupitoulas